

N° 03
28 août 2020

Présent Alain Martin, Président
Daniel Moulet, Secrétaire Général
Patrice Le Clère, Secrétaire Adjoint
Jean-Charles Guérin

Assistent Sébastien Duret, Directeur Administratif
Claudine Guerlais, Aurélie Guillet, Anaïs Lafeuille, Isabelle Lecomte, Isabelle Loreau, Isabelle Perrette, Françoise Pichon, Julien Grandjean

Excusés Georges Le Glédic, Vice-Président
Jérôme Peslier, Trésorier

1. Communication autour du COVID-19

Le Président en présence du Bureau précise les modalités à appliquer au sein de l'entreprise concernant le protocole sanitaire que ce soit pour les salariés, mais aussi pour les activités des bénévoles.
Les dispositions seront actualisées en fonction du protocole en entreprise applicable au 1^{er} septembre prochain.

2. Compétitions

Championnats seniors masculins

Le Bureau homologue les calendriers des championnats seniors masculins (D1 à D4).
Le Bureau rappelle avoir apporté une modification au calendrier général seniors masculins en permutant le tour de Coupe prévu le 18 octobre 2020 par une journée de championnat seniors masculins prévue le 7 février 2021.

3. Remise des dotations

Suite aux derniers éléments transmis pour la livraison des dotations, les remises des gourdes sont fixées pour les clubs entre le mercredi 2 et le vendredi 4 septembre 2020.

4. Règlement Intérieur CDA

Suite à la proposition de la Commission des Arbitres, le Bureau homologue le règlement intérieur de la CDA pour la saison 2020-2021.

5. Vie des clubs

Reprise activité	Clubs	Informations	
551545	ET. DU CENS NANTES	Senior Masculins	Transmis LFPL

Courriel du Saint-Herblain OC (521399)

Suite au courriel du Saint-Herblain OC en date du 28 août, le Bureau prend acte de la décision du club et autorise le transfert des droits sportifs vers Treillières SF.

6. Courrier

@ **M. Amine BOUZIANI** : en l'absence de réponse du club de Le Landreau Sporting Sud Loire, les frais d'arbitrage sont affectés au club.

Le Président,
Alain Martin

Le Secrétaire,
Daniel Moulet

